

## PARTIE 1 : DONNÉES DE BASE

<b>Titre de l'expérience</b> : Système métropolitain pour la promotion et la gestion des politiques de jeunesse	
<b>Nom de la ville/région</b> : Lima	
<b>Pays</b> : Pérou	
<b>Institution candidate</b> : Municipalité métropolitaine de Lima ( <i>Municipalidad Metropolitana de Lima</i> )	
<b>Date de début de l'expérience</b> : avril 2019	
<b>Date de fin</b> : décembre 2022	
<b>Type de candidature</b>	Nouvelle expérience
<b>Type d'expérience</b>	Espace / atelier pour le diagnostic, le suivi, etc ...
	Initiatives citoyennes
<b>Objectif de l'expérience innovante</b>	Renforcement communautaire
	Renforcement de la citoyenneté non organisée
	Étendre les droits de la citoyenneté liés à la participation politique
	Relier différents outils de participation au sein d'un « écosystème » de démocratie participative
	Améliorer la qualité de la prise de décisions publiques grâce à des mécanismes de démocratie participative
	Améliorer l'efficacité et la performance des mécanismes de démocratie participative
	Améliorer l'évaluation et le suivi des mécanismes de démocratie participative
<b>Cadre territorial</b>	Ensemble du territoire
<b>Domaine thématique</b>	Gouvernance
	Développement local
	Inclusion sociale



## PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

### Objectifs

#### **Objectif principal de l'expérience innovante :**

Promouvoir la conception, la gestion et l'évaluation des initiatives locales pour la jeunesse, en reconnaissant les jeunes comme des acteurs stratégiques dans le développement de leur communauté.

#### **Comment cet objectif a-t-il été atteint ?**

L'objectif a été atteint grâce à la réactivation et à la mise en œuvre du *Système métropolitain pour la promotion et la gestion des politiques de jeunesse*, un espace d'articulation et de prise de décision dans le domaine de la jeunesse dans la ville de Lima, créé en 2002 et composé de 3 instances : Le Comité métropolitain sur la politique de la jeunesse (composé d'institutions publiques et privées), le Coordinateur métropolitain des programmes municipaux pour la jeunesse (composé de municipalités de district) et le Conseil métropolitain sur la participation des jeunes (composé d'organisations de jeunesse), chacun dûment représenté par son Assemblée générale et son Conseil d'administration, par l'intermédiaire desquels ils s'articulent et se coordonnent ensemble.

La Municipalité Métropolitaine de Lima nomme la Gestion de la Participation des Voisins qui, à travers la Gestion Adjointe de la Jeunesse, développe l'accompagnement, l'assistance technique et promeut les capacités politiques et administratives aux membres du Système Métropolitain dans le but d'articuler les efforts, avec une vision partagée, pour la mise en œuvre de politiques, plans, projets et initiatives au profit de la jeunesse de Lima Métropolitaine.

Cette articulation intersectorielle entre les membres du Système Métropolitain est possible grâce à la conception participative de la Stratégie Métropolitaine de la Jeunesse, en tant que principal outil formulé par le Système Métropolitain comme guide d'action pour articuler des initiatives et des propositions visant à générer des espaces de participation des jeunes. De cette façon, elle favorise l'augmentation de la participation des institutions, des municipalités et des organisations composées de jeunes.

#### **Dans quelle mesure cet objectif a-t-il été atteint ?**

Suite à l'application de la résolution du maire n° 228 du 13 février 2019, qui établit la réactivation du Système métropolitain de promotion et de gestion des politiques de la jeunesse dans la ville de Lima, les résultats suivants ont été obtenus :

- 3 instances du Système Métropolitain exécutent des actions articulées à travers la mise en œuvre de son plan de travail annuel : le Comité Métropolitain des Politiques de la Jeunesse, le Coordinateur Métropolitain des Programmes Municipaux pour la Jeunesse et le Conseil Métropolitain de la Participation des Jeunes.
- 79% d'exécution moyenne des plans de travail des 3 instances du système en 2019 et 86% d'exécution au premier trimestre 2020.

- 31 municipalités de la ville de Lima constituent le coordinateur métropolitain des programmes municipaux pour la jeunesse.
- 31 institutions publiques et privées travaillant sur les questions de jeunesse composent le Comité métropolitain des politiques de jeunesse.
- 23 rencontres de jeunes, dans toute la région métropolitaine de Lima, afin de recueillir des propositions pour résoudre différents problèmes de la ville.
- 86 organisations de jeunesse font partie des processus de consultation et de décision développés à partir des actions du Système Métropolitain.
- 1 400 jeunes participant à la conception participative de la Stratégie métropolitaine pour la jeunesse.



### Dimensions de l'expérience

#### **Quel est l'élément le plus innovant de l'expérience ?**

L'élément le plus novateur a été l'élaboration d'un guide pour l'action territoriale menée par les jeunes : la Stratégie métropolitaine de la jeunesse, un instrument technique participatif qui propose huit axes thématiques conçus sur la base des orientations du Plan national du bicentenaire, de la Politique nationale de la jeunesse (en tant que cadre technique réglementaire national) et des ODD au niveau international. Les huit domaines thématiques sont les suivants : santé et modes de vie sains, employabilité et esprit d'entreprise, éducation de qualité et accès, culture de la paix et prévention de la violence, environnement et conservation, participation des citoyens, associationnisme et gouvernance, création sociale et innovation, et cultures et identités. Ces axes thématiques permettent de canaliser des programmes et des services au niveau local, dans le domaine de la jeunesse, en corrélation avec les objectifs priorités par la politique nationale de la jeunesse.



Ainsi, depuis 2019, un processus de consultation participative a été lancé auprès de plus de 1 400 jeunes de la région métropolitaine de Lima pour connaître leurs problèmes et leurs propositions de solutions sur la base des 8 axes thématiques décrits ci-dessus. Avec leurs propositions de solutions, ils se coordonnent avec les gouvernements locaux afin qu'ils puissent mettre en œuvre une politique nationale de la jeunesse au niveau territorial qui bénéficiera aux 42 districts de la ville de Lima.

En utilisant une plateforme d'articulation telle que le Système métropolitain pour la promotion et la gestion des politiques de jeunesse, ces actions permettront aux jeunes de développer pour la première fois leurs projets de vie, leurs capacités et leurs compétences grâce à des programmes pertinents, efficaces et efficaces dont ils participent à la conception.

### **Dans quelle mesure la procédure est-elle transférable ?**

Cette expérience peut être reproduite dans divers cadres publics ou privés qui articulent les questions relatives à la jeunesse. À cette fin, les instruments méthodologiques suivants ont été conçus :

- Bases de référence : recherche appliquée sur les services et les programmes destinés aux jeunes dans les municipalités de Lima Métropolitaine, en plus des informations techniques sur les programmes et les projets mis en œuvre par les institutions publiques et privées qui composent le Comité métropolitain sur la politique de la jeunesse. Cela a permis une identification territoriale des services offerts aux jeunes conformément aux axes stratégiques prioritaires dans la Stratégie métropolitaine de la jeunesse.
- Guides méthodologiques : document technique qui fournit un guide d'action dans les processus de consultation, de dialogue et d'accord avec les jeunes de la région métropolitaine de Lima.
- Visites techniques : dans les municipalités de Lima pour diffuser, sensibiliser et encourager les fonctionnaires à participer aux actions mises en œuvre par le Système Métropolitain.
- Bases de données intégrées : cartographie, identification et enregistrement des organisations de jeunesse et des institutions de la société civile, en fonction de la localisation géographique de l'intervention, ce qui permet d'articuler les actions avec la société civile et les municipalités de Lima pour le renforcement du Système Métropolitain de Promotion et de Gestion des Politiques de Jeunesse.
- Données ouvertes : les bases de données, les procès-verbaux des assemblées et les guides méthodologiques sont archivés dans le nuage, dont l'accès et l'utilisation sont gratuits pour les municipalités, les institutions publiques et privées et les organisations de jeunesse qui composent le système métropolitain.
- Bonnes pratiques : L'expérience développée à partir de la réactivation du Système Métropolitain sera consignée dans un rapport annuel de bonnes pratiques en matière de participation citoyenne des organisations de jeunesse et des municipalités, afin que non seulement leur participation active soit encouragée dans le cadre des 8 axes stratégiques qui ont été prioritaires dans la Stratégie Métropolitaine de la Jeunesse,

mais aussi que la documentation annuelle de l'expérience soit disponible pour sa diffusion et sa réplique.

### **Pourquoi considérez-vous que l'expérience est faisable ?**

L'expérience est réalisable car elle ne requiert pas de budget supplémentaire par rapport à celui établi dans chaque gouvernement local. La présence de partenaires institutionnels permet d'apporter un soutien technique, des équipements et même le financement de différentes initiatives. La participation des jeunes au processus de mise en œuvre des services et des actions publiques permet leur engagement et la reproduction des actions au niveau des utilisateurs des services.

La mise en œuvre de cette initiative permet de reconnaître les jeunes comme des acteurs stratégiques dans la construction de leur développement intégral. Les jeunes doivent être expressément reconnus comme des acteurs stratégiques du développement et comme des sujets de droits, en partant du principe qu'ils ne sont pas seulement les bénéficiaires des politiques mais aussi, et fondamentalement, les acteurs des processus de développement.



### **Comment l'expérience a-t-elle été articulée avec d'autres acteurs et processus ?**

Il a été fondamental pour l'initiative de maintenir une communication fluide et transparente avec les institutions publiques et privées de la Commission métropolitaine sur la politique de la jeunesse et les municipalités de district, ainsi qu'avec les organisations de jeunesse, en diffusant les progrès réalisés dans le processus de mise en œuvre du plan de travail des organes du Système.

Le degré de succès réside dans la structure de coordination établie par le décret du maire n° 10 du 24 octobre 2014, à travers laquelle il existe une instance d'articulation et de communication finale (l'Assemblée métropolitaine pour la coordination des politiques de la jeunesse), par laquelle chaque instance du Système métropolitain non seulement dialogue sur ses actions mais prend également des accords à moyen et long terme en faveur de la

jeunesse de Lima. Ces accords sont transférés à des actions concrètes menées par chaque instance conformément au rôle désigné dans l'Ordonnance n° 462, qui a créé le Système métropolitain de promotion et de gestion des politiques de la jeunesse (approuvé le 26 décembre 2002).

### **Quel a été le niveau de coresponsabilité ?**

La direction municipale assume le rôle d'articuler et de promouvoir la conception d'une Politique Publique Métropolitaine de la Jeunesse, en donnant la priorité à cette mesure comme premier pas pour articuler les actions entre les instances du Système. À cette fin, le sous-ministère de la jeunesse de la municipalité métropolitaine de Lima assume le rôle de consultation, de dialogue et d'articulation comme moyen de renforcer la gouvernance démocratique avec ses pairs.

Au niveau du gouvernement local, le coordinateur métropolitain des programmes municipaux pour la jeunesse, composé de chaque zone de jeunesse et/ou de la coordination des municipalités de Lima, assume un rôle dans la prise de décision sur les actions à mener dans cette zone, sans duplication des efforts et avec des actions orientées vers le même but : la réalisation des projets de vie des jeunes de la Métropole de Lima.

Au niveau des organisations de jeunesse, le Conseil métropolitain pour la participation des jeunes, composé de 20 organisations de jeunesse de Lima, assume un rôle prépondérant dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la Stratégie métropolitaine pour la jeunesse, où les organisations de jeunesse participent à cette plateforme de dialogue et d'articulation qui leur permet d'avoir une voix dans la prise de décision sur les politiques, programmes et projets à développer dans la ville.

Au niveau du Comité métropolitain de la politique de la jeunesse, composé d'institutions publiques et privées qui travaillent sur les questions de jeunesse, ils ont un rôle de rassemblement et d'assistance technique auprès des municipalités et des organisations de jeunesse de Lima.

Afin d'établir un niveau horizontal de coordination et de prise de décision, les trois instances transfèrent leurs propositions et plans de travail à l'Assemblée Métropolitaine pour la Coordination des Politiques de la Jeunesse, où les trois instances du Système se réunissent, proposent, conviennent et exécutent des actions articulées, étant en même temps un espace de responsabilité.



**Quels mécanismes d'évaluation et de responsabilisation ont été utilisés ?**

Pour l'évaluation du processus de mise en œuvre du Système métropolitain, l'évaluation des résultats et l'évaluation de l'impact du Système sur les jeunes ont été prises en compte.

Afin de définir les indicateurs et les objectifs, un travail a été effectué en coordination avec la Commission métropolitaine des politiques de la jeunesse qui, par le biais d'une commission de suivi et d'évaluation en coordination avec la municipalité métropolitaine de Lima, a conçu la méthodologie d'évaluation du processus.

En ce qui concerne l'évaluation des résultats, des indicateurs ont été conçus et sont collectés sur une base semestrielle et annuelle, couvrant les aspects suivants

1. Exécution d'actions communes par les membres du Système métropolitain.
2. Performance dans l'exécution des actions dans le domaine de la jeunesse.
3. Implication des acteurs du Système Métropolitain.
4. Niveau de participation des jeunes organisés à Lima.
5. Mise en œuvre de la stratégie métropolitaine pour la jeunesse

Des réunions publiques de validation ont été organisées pour diffuser les résultats de la conception participative de la Stratégie métropolitaine pour la jeunesse :

- 4 réunions publiques de validation des résultats de la conception participative de la stratégie métropolitaine avec des jeunes de la région métropolitaine de Lima, au nord, au centre, au sud et à l'est de Lima, avec la participation d'environ 300 jeunes d'organisations de jeunesse.
- 3 réunions pour la validation publique des résultats de la conception participative de la stratégie métropolitaine avec les autorités locales des municipalités de Lima métropolitaine au nord, à l'est, au centre et au sud de Lima.

Les résultats de l'analyse de l'évaluation des résultats de la Stratégie métropolitaine de la jeunesse seront présentés comme suit :

- 2 rapports techniques sur les résultats de la mise en œuvre de la Stratégie métropolitaine de la jeunesse, en juillet et décembre 2020.
- 2 Assemblées métropolitaines pour la coordination des politiques de jeunesse (août et décembre 2020), où les trois instances du Système feront un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs plans de travail et les résultats de l'application de la Stratégie métropolitaine de la jeunesse, qui sera diffusée par les canaux de la Municipalité métropolitaine de Lima pour un suivi en temps réel par la population jeune de Lima.

Les résultats de l'évaluation d'impact seront présentés à la fin de l'expérience en 2022 et il a été établi qu'ils seront diffusés :

- Rapport technique final à remettre à la prochaine administration municipale en tant que bonne pratique pouvant poursuivre sa mise en œuvre de manière soutenue dans les années suivantes.
- Rapport du système métropolitain de la jeunesse : document qui systématisera l'expérience. Le document sera préparé à la fin de l'expérience (2022).

14e Prix « Bonne pratique en participation citoyenne »

*Fiche de candidature*



**Annexes :**

[Vidéo](#)

[Annex I](#)

[Annex II](#)